L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—l'paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN FRIEDRICH.

NO 74,976, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

MARDI, LE 2 MAI 1905.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832-834 rue Commune—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13ième jour de mars et signé le 20ième jour de mars 1905, et aussi en vertu d'un ordre daté et signé le 24 mars 1905, homologuant les procédures d'une réunion de famille, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de grande valeur ci-après décrites, à savoir:

1° Superbe propriété commerciale No 1035 et 1035 rue du Canal, entre l'avenue Romperts et la rue Bourgogne, comprenant une bâtisse en briques à trois étages avec mansarde, occupée par la "Parlor Shoe Store" et autres, contenant au rez-de-chaussée un grand magasin et subdivisée en environ 16 chambres au-dessus. Le tout plus particulièrement décrit comme suit, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le numéro un dans l'îlet No 61, borné par les rues Canal, Romperts, Donaca, maintenant Iberville et Bourgogne, et mesurant cent trente pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent trois pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, connu par les numéros municipaux 1033 et 1035 rue du Canal.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé par achat de Mme Joséphine Adèle Lavaudais, femme de Charles Laffite, d'après un acte passé pardevant Abel Dieudonné, ancien notaire en cette ville daté le 16 août 1856. Le titre enregistré dans le Bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 90 folio 719.

Cette splendide propriété est située en dans quelque temps vers le centre commercial de la Nouvelle-Orléans, comme la ville augmentera en population et importance. La destinée du développement est à l'arrière du fleuve et de grands "emporiums" commerciaux, hôtels et autres constructions publiques se grouperont autour d'elle dans les cinq ans. Elle est en face du Club Pickwick et à moins d'un îlet du dépôt terminus du Frisco, et mérite bien l'attention du capitaliste qui veut de bels. Vendu sujet au bail des présentes locataires, une copie duquel est enregistrée dans le bureau de l'encanteur.

2° La résidence centralement située et commode à 2 étages en bois couverte en ardoises avec dépendances et grand terrain No 420 rue Marais, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville, construite retirée de la rue et contenant galeries sur le devant et dans le fond grand vestibule, latrines et environ onze chambres, avec dépendance à deux étages avec quatre chambres, hangars, citernes, hydrant etc. Les terrains sont grands et sont bien distribués donnant du jour et de la ventilation, mesurant quatre vingt cinq pieds trois pouces de face par cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et est plus particulièrement décrits comme suit, à savoir:

(a) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième District de cette ville, désigné par le numéro dix de l'îlet No 27, borné par le numéro neuf de l'îlet No 27 sur le plan dressé par Bongerol, voyer, le 4 décembre 1838 et annexé pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Félix de Armas, alors notaire, le 18 janvier 1839, ledit lot de terre mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Nord Liberté (autrefois rue Trémé) par cent vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, connu par les Nos municipaux 117, 119, 121, 123 et 125 rue Nord Liberté.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich, décédé, par achat de Benjamin Roach, d'après un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le 15 octobre 1869. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 97, folio 237.

Etant près du centre même de la ville, à proximité de la rue du Canal, ces résidences sont toujours louées et ont une grande valeur spéculative.

4° La propriété de résidence et magasin en briques à deux étages, centralement située, Nos 938-942 rue Conti, à l'encoignure de la rue Bourgogne, avec une bâtisse contiguë à deux étages en briques dans le fond, No 328 rue Bourgogne, servant de restaurant, résidence au-dessus et détachée, sur la rue Bourgogne, contenant un bon magasin sur l'encoignure et environ 15 chambres; dans le cour se trouve hangar, citerne, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et se trouvant dans cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Iberville et Conti, mesurant en mesure américaine trente-trois pieds deux pouces de face à la rue Conti sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne, de cent vingt neuf pieds dix pouces entre lignes parallèles, connus par les Nos municipaux 938-942 rue Conti et 328 rue Bourgogne.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FREIDRICH, décédé, par achat de Joseph Antoine Schiegel, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, daté le 23 sept. 1845.

Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 49 folio 190.

Aucune situation en cette ville n'a pas de meilleur avenir que cette propriété étant près de la manufacture de chaussures de Hesenberg, "les magasins Eloi le Plant", le "Young Men's Gymnastic Club" et le Théâtre Lyric, cette ne d'obtenir une grande valeur dans peu de temps.

5° La résidence simple et magasin en bois couvert en ardoises No 240 rue Mire à l'encoignure de la rue Palmyre, contenant magasin et quatre chambres, cour dans le fond, hangars, etc. plus complètement décrit, comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et se trouvant dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Miro, Gasquet ou Cleveland, et Galvez désigné par le numéro un, sur un devis ou plan dudit lot de terre et autres fait par Rogerotels, ancien architecte, et annexé à un acte de vente à Eugène King, passé pardevant Michael Gernon, ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1893, d'après lequel dit devis ledit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Miro sur une profondeur et façade de cent cent pieds six pouces à la rue Palmire et entre lignes parallèles, connu par le No municipal 240 rue Sud Miro.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé, par achat de Denis Mullen d'après un acte passé pardevant James J. Woulfe, notaire en cette ville, le 26 avril 1893. Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse, dans le livre 148, folio 298.

Cette propriété de choix est dans un district populeux et est certaine d'une augmentation constante de valeur.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs; et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, spécialement garantis par hypothèque et loi de vendeur sur la propriété vendue, portant sept [7 0/0] pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq (5 0/0) pour cent hebdomadaires d'avance, en cas de procès pour forcer la collection sur le billet ou les billets. La propriété devant être conservée aux risques et les polices en les polices devant être transférées au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1905, s'il y en a de dues au-dessus et en plus du prix de l'adjudication l'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer dix (10 0/0) pour cent au moment de l'adjudication pour tirer la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

THOMPSON B WALKER,
Avocat,
Chambre 413 bâtisse Hennen

26 mars—26—avril 2, 9, 16, 23, 30 & date

Spear, Escoffier & Spear.

Propriétés avantageusement situées dans les Deuxième et Troisième Districts.

630 rue Royale.

ENTRE LES RUES ST. PIERRE ET TOULOUSE, ILET DE LA RUE DE CHARTRES 22 1/2 SUR LA RUE ROYALE, SUR 127 10/5 DE PROFONDEUR. DEBAIS D'UNE BATISSE BRULEE.

A L'ENCOIGNURE

DES RUES JOHNSON ET ST. PHILIPPE. ILET DES RUES PRIEUR ET URSULINE. LA RUE ST. PHILIPPE EST PAVÉE EN BRIQUES VITRIFIÉES. 40' A LA RUE ST. PHILIPPE PAR 127 10/6 SUR LA RUE JOHNSON.

2

SPLENDIDES LOTS A BATIR SUR LA RUE COLUMBUS, ENTRE LES RUES DORGENOIS ET BROAD. LE VOISINAGE S'AMELIORE RAPIDEMENT.

1936,

AUX ENCOIGNURES DE L'AVENUE ESPLANADE, DES RUES QUARTIER ET JOHNSON. ELEGANTE RESIDENCE A DEUX ETAGES ET EMPLACEMENT D'AFFAIRES.

Louée à bail jusqu'au 30 juin 1906, à $42,00 par an, payable mensuellement, avec privilège d'un an de plus aux mêmes conditions. Voisinage des cars de ceinture Canal et Esplanade, écoles et autres avantages exceptionnellement bons.

Résidence toute neuve au coin des rues White et Bellechasse,

Contenant vestibules, portes à coulisse, chambre à bain, lieux d'aisances sanitaires, lavabos stationnaires, cour et banquette pavées en Schillinger. Ceci est un nouveau voisinage en vente de construction rapide et devant attirer l'attention de ceux qui voudraient avoir un chez-soi, plaisants et autres.

Cottage tout neuf, rue White, près de la rue Bellechasse,

Contenant 4 chambres élégamment tapissées, pavée en Schillinger, etc., loué à bail jusqu'au 31 janvier 1906, à $17 par mois, payable mensuellement.

MERCREDI, le 2 MAI, à midi, il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à 1 an & 2 et 2 ans, pour billets portant hypothèque spéciale, lien de vendeur, etc., avec 8 0/0 d'intérêt, de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. Les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes de 1905 au-dessus de leur enchère et de déposer avec l'encanteur 10 0/0 de l'enchère comme agent courant, et devant avoir droit aux loyers du jour du passage des actes de vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant ——— notaire. 10 pour cent devant être déposés au moment de la vente.

SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR.
Encanteurs.

23 avril—22 30—mai 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DU PREMIER ET TROISIEME DISTRICTS.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 802 rue Perdido—

Mandeville Leblanc et al vs les mineurs Montpessier et Antoine Leblanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 75,601.

MERCREDI, le 3 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en pleine Cour le 20 mars 1905, et jugement tu et signé en pleine Cour le 31 mars 1905, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 473 borné par les rues Bertrand, Bolivar, Gravier et Perdido, mesurant quinze pieds un pouce et trois lignes et demie de face à la rue Bertrand par cent vingt deux pieds et sept pouces entre lignes parallèles, ladite propriété étant la moitié d'un lot de terre désigné par le numéro 9 et se trouvant vers près de la rue Perdido d'après un plan fait par C. A. Pilié, architecte, le 22 mai 1850, déposé dans le bureau de T. O. Starcke, ancien notaire en cette ville, comme plan No 9.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 542 rue Bertrand.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 375, borné par les rues Romperts, Franklin, Tonre et St Claude, désigné par le No 2 d'après un plan particulier fait le 24 juillet 1848 par J. A. d'Hémécourt, et annexé à un acte pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure, en mesure américaine, trente et un pieds, onze pouces et huit lignes et décrite de face à la rue Française par une profondeur de soixante trois pieds, onze pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a à un crédit d'un an, ou un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de huit pour cent par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale, lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes autres garanties usuelles; l'acquéreur sera tenu d'assurer les améliorations pour leurs plaines valeurs, jusqu'au paiement parfait et final des dits billets et transférer les polices aux porteurs des dits billets, et finalement de payer les frais d'avocat au taux de 5 0/0 en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant desdits billets ou en partie, l'acquéreur de rembourser en sus du prix de l'adjudication les primes d'assurances non expirées et assumer les taxes pour l'année 1905 et déposer au moment de l'adjudication avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère.

Acte de vente pardevant Jules F. Mennier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Jerome Meunier, avocat.

2 av—2 9 16 23 30—mai 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph P. Noonan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,323—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ella Asbury, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Andrew H. Wilson, avocat. 21 av—21 25 30

Succession de George W. Moll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 75,380—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Annie Maligne, veuve de T. S. Arango, intrice administratrice cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Sulzer, avocats.

21 avril—21 25 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Marie Alphonsine Lhote, femme de Germain Leroy, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 75,092—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Germain Leroy, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas. F. Claiborne, avocat.

20 avril—20 24 29

Succession de James H. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 75,991—Division A—Attendu que Mme Berthe Huet, veuve de James H. Bell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu James H. Bell, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. M. Eschman, avocat. 20 avril—20 24 29

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles, 2me et 3me Districts.

Aussi

Propriétés à Covington, Lne.

Succession de Mme Sarah Ford, veuve par premier mariage de feu Anthony Deter, Sr., et dernièrement femme de Bernard Fontan, Sr.

No 75,416—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, le 2 MAI 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, Juge de la dite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St Louis, Conti et Romparts, étant d'une forme irrégulière, et mesurant en mesure américaine 35 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 108 pieds 4 pouces 4 lignes sur le côté le plus près et parallèle à la rue St Louis et sur l'autre ligne de côté vers la rue Conti par une première profondeur ledit lot de terre a 49 pieds sur une ligne parallèle à l'autre ligne de côté alors ladite ligne forme à angle droit 7 pieds 4 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur de 58 pieds 4 pouces 4 lignes parallèles à l'autre ligne de côté vers la rue St Louis, la ligne de fond mesurant 27 pieds 9 pouces de largeur, le tout plus ou moins et d'après un plan en croquis d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, daté le 4 septembre 1877 et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville le 2 juillet 1891.

Les améliorations sont désignées par les Nos 427 et 429 rue Bourgogne.

2° Les deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 10 et 11 dans l'îlet borné par les rues Saloëde, Canal, Lopez et Iberville (anciennement Dumont) sur un plan de J. A. d'Hémécourt, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Lopez sur 101 pieds 8 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux jolis cottages simples désignés par les Nos 118 et 122 Rue Lopez.

Vers vendu séparément. Une opportunité d'avoir une gentille petite maison.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, St Philippe et Dumaine, faisant partie du lot situé à l'encoignure des rues Villeré et St Philippe, désigné par le No 3, dudit îlet No 62, sur un plan fait par Pilié, alors voyer en cet ville, déposé dans l'étude de Félix De Armas, ancien notaire, comme par acte de 18 août 1824, ledit lot mesurant d'après ledit plan, en mesure française, 20 pieds de face à la rue Villeré sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, désigné par les Nos 933 et 935 rue Villeré.

4° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Mire, Salvez, Lapeyrouse et Onzaga, ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, ancien notaire, et mesurant d'après ledit plan 29 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur la rue Lapeyrouse sur un profondeur de 125 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois, désigné par les Nos 2113 et 2115 rue Lapeyrouse.

5° Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se trouvant et étant situé dans la ville de Covington, paroisse St Tammany, Louisiana, et désigné sur un plan de ladite ville comme îlet fractionnel No 17, dans la division de St Jean, même la portion dudit îlet acquise par Lavenue Parisy de A. Parley, le 1er septembre 1888, et étant la même propriété acquise par Bernard Fontan de J. M. Asville, acte enregistré dans le bureau des transferts, Livre Y, page 150, etc., moins la portion vendue à L. E. Hosmer, d'après l'acte enregistré dans le Livre E, pages 150 et 151 du Registre des Transferts de la paroisse St Tammany.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, sera crédit d'un an ou de 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs la portion de crédit d'icelles ventes devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de garantie. 5 pour cent nécessaires d'avance en cas de procès, lesdites propriétés devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs devant payer en sus et au-dessus du prix de leur enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en l'année 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Daniel J. Murphy, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

1 av—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Joli Cottage Double,

2621 et 2623 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Joli Cottage Simple,

2617 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Bon Terrain pour Bâtir,

Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Mme Caroline Fischer et Charles Fischer versus Jacob Fischer et als.

No 75,498—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 2 mai 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte, le 21 mars 1905 et signé le 27 mars 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Hon. W. R. Semmerville, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certaines portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans la Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Troisième, Quatrième et Annonciation, désignées comme lots "B", "C" et "D" sur un croquis étant fait par D. M. Brennan député voyer de ville. Lot "B" mesure 25 pieds 8 pouces de face à la rue Chippewa, 25 pieds 7 pouces 7 lignes de largeur dans la ligne du fond par une profondeur de 143 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de côté près de la rue Quatrième et une profondeur sur la ligne de coté opposé, le divisant du lot "C" de 143 pieds 1 pouce 5 lignes. Lot "C" mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa, 32 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur sa ligne du fond sur une profondeur sur la ligne de côté contigue à la rue Quatrième, le divisant du lot B, de 142 pieds 1 pouce 5 lignes et une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté opposée, le divisant du lot D. Lot D mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Chippewa, 34 pieds 6 lignes de largeur sur sa ligne de fond sur une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot C, et une profondeur de 140 pieds 10 pouces 4 lignes sur sa ligne de côté contigue à la rue Troisième.

Chaque lot sera vendu séparément.

Voyez les plans à la Bourse et examinez la propriété, qui consiste en un joli cottage simple, un beau cottage double et un magnifique lot à bâtir, dans un excellent voisinage.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque sur la propriété sour lequel ledis peut être donné avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer au-dessus de son enchère toutes les taxes de 1905, billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, transférer des polices d'assurances, etc.; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

Andrew Hero, Jr., avocat.

1 avril—12 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WM F. C. DUPLESSIS.

No 75,026—Cour Civile de District—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 11 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 22 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain îlet ou carré de terre, situé, se trouvant et étant dans le troisième district de cette ville (autrefois connu comme le faubourg Daroustel), désigné comme îlet No 3230 (autrefois îlet No 36), sur un plan original fait par le voyer de ville, le deuxième jour de mai 1832, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville; ledit îlet ou carré de terre est compris entre les rues Tonre (autrefois Union), Bourbon (autrefois Bagatelle), Stephen Girard et Lombard (autrefois Léonidas) ayant, en mesure anglaise, 319 pieds 8 pouces de face à la rue Tonre (autrefois Union), une même façade à la rue Bourbon (autrefois Bagatelle), 309 pieds 8 pouces de face à la rue Stephen Girard, et une même façade à la rue Lombard (autrefois rue Léonidas), et contenant deux lots numérotés de 356 à 357 les deux inclusivement.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur public.

9 av—9 16 23 30—mai 7 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt, etc., en procès.

Joseph Dugué vs Samuel Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,328—En vertu d'un writ de fieri facias contre Joseph Dugué, défendeur "in rule" et en faveur de Samuel Levy, demandeur "in rule" à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 2 mai 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Joseph Dugué demandeur dans le procès ci-dessus et défendeur dans le writ ci-dessus, dans et au procès de Joseph Dugué vs Samuel Levy, No 68,328 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, Jr., et H. H. McCaleb, avocats pour le demandeur en writ.

19 avril—19 20 23 30—mai 2

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE A DEUX ETAGES, 1727 Valence.

Entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession de John W. Moore.

No 74,389—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans, Lne., avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la dite ville dans l'îlet No 439, borné par les rues Valence, Carondelet (anciennement Apollo) et Baronne (anciennement Bacchus) et Cadiz, mesurant 60 pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes parallèles de 190 pieds étant le tout des lots 16 et 17 et la portion du fond des lots 11 et 12, le tout d'après un plan de tout l'îlet, annexé à un acte de vente de Campar Auch à Mme veuve Jas Skelton, passé pardevant W. L. Poole, ancien notaire, le 18 mars 1892, les améliorations sont désignés par le No 1727 Valence et consistent en un cottage résidence simple à deux étages.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Alexis Brian, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. Grinn, avocat.

1er av—1 2 9 16 23 30—mai 2

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres de Valeur dans la Paroisse St-Tammany, Lne.

Avec Jolis Cottages et Dépendances,

Contenant tous les conforts d'une maison de campagne.

Cette propriété est convenable comme sites pour hôtes, résidence ou maison de santé, et est située sur la rive de la pure et claire

Rivière Tchefuncte,

Et est seulement à quelques minutes de promenade en voiture du centre des affaires.

Une rare occasion pour placement ou spéculation.

Vente pour régler la succession de Théodore Ralph No 73,960 Division A.

PAR JAS. A. BRENNAN Encanteur, le MARDI le 9 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère Publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans l'affaire de la susdite succession, en vertu d'un ordre daté et signé le 16 mars 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite à savoir

TERRE DANS LA PAROISSE DE ST TAMMANY.

1° Les lots Nos un, deux et trois comme ils sont désignés sur un plan annexé à l'acte d'achat de Geo. Lee, de John C. Roberson, avec billets enregistrés. Commençant à un arbre de cyprès sur la rive sud de l'embouchure de Bayou Shipyard et courant N. 85, 30, E. 4. 60 chas de la S. 58. 30, E. 9 50 chas à un arbre de pin de la N. 46 45, E. 237 chas, de la N. 69 E 17. 51 chas, de la No 50, E. 2. 78 chas; de la N. 58. 30 O 6.68 chas, à un poteau marqué 1 de la S 64. E. 12. 25 chas de la N. 10 O. 18. 67 1/2 chas; de la S 46 30. O. 17. 80 chas, à l'endroit du commencement. Les ci-dessus courses et distances étant les frontières extérieures des trois lots contenant 20-42/100 acres.

2° Commençant à un arbre de pin sur la rive de la rivière Tchefuncte, étant la courant S. 26 E. 7.00 chas; à un poteau de la S 58. 30 E. 7.00 chas de la S. 43. O. 1577 chas, à un poteau sur la ligne de la frontière de Young. De la N 10 Ouest 20 chas à un arbre de pin sur la rive de la rivière, de la N. 85. E. le long de la rive de la rivière à l'endroit du commencement et contenant 8 acres plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° 4 92/100 acres faisant face à la rivière Tchefuncte, connu comme l'étendue de terre de Parant, commençant à la façade de la rivière à un poteau marqué E et courant sud 28. O 2. 50 chas à un poteau marqué 1, delà sud 65. E. P. 48 chas, à un arbre de pin, se tout sur le côté Baily, de la S. 10 O. 7. 00 chas à la terre Ragusa, suivant en ligne jusqu'à ses terminaisons sur la rivière contigue. Etant acquise de J. Ragusa, enregistré dans le livre T folio 203.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, 8 0/0 d'intérêt, les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur, un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 9 16 23 30—mai 7 9

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE WM F. C. DUPLESSIS.

No 75,026—Cour Civile de District—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 11 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 22 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C